

Au congrès des instituteurs français à Rennes en août 1928

Objektyp: **Group**

Zeitschrift: **Bulletin pédagogique : organe de la Société fribourgeoise
d'éducation et du Musée pédagogique**

Band (Jahr): **57 (1928)**

Heft 15

PDF erstellt am: **15.09.2024**

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Au congrès des instituteurs français à Rennes en août 1928

La nationalisation de l'école.

Le congrès des instituteurs a examiné le matin du 6 août un long rapport de M. Boulanger sur la nationalisation de l'enseignement. Il convient d'affirmer dès maintenant les bases de l'organisation nouvelle, déclare un délégué, puisque nous parlons sans cesse d'avoir recours à l'action directe. Tels sont les principes fondamentaux de cette nationalisation. Ils ont été posés au congrès de 1927. La nationalisation de l'école unique exige un contrôle de tous les établissements d'instruction co-nationalisés. Cet enseignement national comporterait :

1. la suppression de l'enseignement privé confessionnel ;
2. la laïcité complète des programmes d'enseignement ;
3. la laïcité de tout le personnel enseignant.

Contre l'enseignement libre.

L'Etat étant considéré comme le protecteur de l'enfant, il doit aller jusqu'au bout de sa tâche et rendre l'école neutre, obligatoire pour tous, en réalisant l'unité d'éducation. Nationaliser l'enseignement, c'est donc décider que cet enseignement soit service public. La gestion de cette nationalisation serait assurée par des conseils tripartites composés de techniciens, de parents et de représentants de l'Etat.

Enfin cet enseignement national comporterait trois degrés : Le premier degré rassemblerait les enfants qui n'ont subi aucune sélection. Le second degré grouperait ceux qui ont déjà subi une première sélection suivant leurs aptitudes. Le troisième degré serait réservé aux jeunes gens qu'une deuxième sélection rigoureuse aurait désignés comme pouvant bénéficier de cet enseignement.

Ces principes d'organisation nouvelle rencontrent un vif enthousiasme parmi les instituteurs qui voient dans ces mesures une forte défense contre les empiétements de l'enseignement libre.

Voilà ce que communiquait l'agence Havas, le 6 août.

La socialisation de l'enfance.

Les vœux exprimés au congrès des instituteurs français inspirèrent à M. A. Chaumeix ces lignes parues dans le *Figaro* :

Il y a quelque chose d'absurde et il y a quelque chose d'affreux dans le dernier vœu émis par les instituteurs syndiqués. Les maîtres d'école révolutionnaires entendent déposséder les familles de leurs enfants, et décréter que tous les écoliers appartiendront à l'Etat.

Par cet aveu brutal, ces éducateurs exaltés nous rendent du moins le service de nous montrer ce qu'il y a derrière l'école unique. Comme nous l'avons déjà établi bien des fois, l'école unique n'est que la préface du monopole de l'enseignement. Il s'agit d'obliger tous les parents de France à confier leurs enfants à la même école, et d'obliger cette école à être dans la dépendance étroite de l'Etat. Ainsi se trouvera établi le caporalisme des âmes.

Au temps où il y avait au Parlement des discussions sur ce sujet, on a tout dit sur la nécessité de maintenir la liberté de l'enseignement. En réalité, l'Etat

n'est pas à même de donner un enseignement officiel, parce qu'il n'a pas de doctrine. Il n'est pas religieux. Il a essayé d'être scientifique : mais les sciences et les philosophies détruisent elles-mêmes la doctrine élémentaire qu'il avait essayé de se faire.

Laissons les enfants à leurs familles.

Nos pédagogues voudraient ramener la pensée française dans le droit chemin de l'unité morale ! Le beau spectacle, cette nation qui n'aura qu'une pensée, qu'une idée, qu'un jugement. Toutes les questions qui nous agitent seraient, en effet, résolues, car une telle unité ce serait l'immobilité et la mort ; la diversité est la manifestation de la vie.

La « bourgeoisie » libérale ne s'en inquiète pas.

Ce même congrès suggère à M. René Leyvraz, du *Courrier de Genève*, les réflexions que voici :

Un congrès d'instituteurs se tient à Rennes : celui du Syndicat national, affilié à la C. G. T. et de tendances nettement socialistes. Il compte 80,000 adhérents, c'est-à-dire la majorité de tout le personnel laïque primaire. Ajoutez à cela les quinze mille communistes : vous constatez que les deux tiers des instituteurs français sont plus ou moins contaminés par le marxisme. Les gendarmes de M. Poincaré contemplant ce phénomène avec une superbe indifférence. Et, dans la bourgeoisie, c'est toujours la même illusion : dès le moment que l'ordre dans la rue est sauf, il n'y a pas lieu de s'inquiéter. On s'endort au moment précis où il conviendrait de faire un puissant effort sur soi-même, non pas tant pour organiser la répression que pour assainir un organisme politique et social qui appelle la gangrène et la dissolution. Et ceci, qu'on le croie bien, ne vise pas singulièrement un régime ou un pays. Le mal est partout. Partout il faut réagir. Comment ? — Suffit-il de préserver l'ordre actuel contre ses ennemis ? Non pas. Car de cet ordre prétendu le mal est né. Il faut donc réformer la société actuelle, et jusque dans son principe qui est le lucre effréné, l'implacable jouissance. Le marxisme n'est autre chose que l'épanouissement de ce principe jusqu'en ses extrêmes conséquences. Ses zéloteurs croient qu'en étendant à toutes les classes le matérialisme qu'une certaine bourgeoisie a produit et qui la mène aux abîmes, on supprimera le mal. Terrible illusion qui prouve que, en réalité, ces fougueux révolutionnaires cèdent sur toute la ligne à l'esprit du temps dans ce qu'il a de pire. — Non. La vraie révolution, celle qui assainira la société jusqu'aux moelles, ne peut venir que du christianisme. Elle ne prêche point la violence ; elle produit, s'il le faut, des martyrs, mais non pas des terroristes.



SOCIÉTÉ DES INSTITUTRICES

Réunions mensuelles : A *Fribourg* : Jeudi 13 décembre, à 2 h. précises, à la Villa Miséricorde.

A *Romont* : Jeudi 27 décembre, à 2 h., à l'Ecole ménagère.

L'homme a besoin de fêtes. Il a besoin de sortir par des secousses de l'ombre monotone de sa vie.

LACORDAIRE.